

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 6 octobre 2012

Le 6 octobre 2012, l'AG de l'ASPONA s'est tenue salon du Louvre à Menton sous la présidence de Jean DELERUE Président de l'association. Les membres ont été convoqués par voie de presse, et par courrier posté le 27 septembre. La date avait été annoncée dans le bulletin du moi de juin.2012.

Le président ouvre la séance à 17h. Il y avait plus de 40 personnes dont 22 adhérents présents et 21 pouvoirs. Après un mot de bienvenue, le président présente les membres du Conseil d'Administration de l'ASPONA. Cette année la réunion commence par une conférence du Professeur Alexandre MEINESZ sur la dégradation des petits fonds marins. La conférence a été très fortement appréciée et nous a permis de mieux comprendre la dégradation du milieu marin sur nos côtes et notamment dans la baie de Cabbé.

Ordre du jour de l'assemblée Générale

- Désignation du président de séance et du secrétaire;
- Le compte rendu d'activité de 2010 ;
- Le compte rendu financier de 2010;
- Election du Conseil d'Administration de l'ASPONA
- Autorisation donnée au président d'ester en justice ;
- Activités du site Internet de l'ASPONA
- Thèmes de travail pour l'année en cours;
- Questions diverses

Désignation du président de séance et du secrétaire

M J. DELERUE est désigné comme président de séance ; M A MIGLIORINI est désigné comme secrétaire de séance chargé de rédiger le procès-verbal.

Rapport sur l'activité de l'association en 2011

- Le rapport a été envoyé aux adhérents
- Il n'y a pas eu de questions
- Résultat du vote : le rapport a été adopté à l'unanimité

Rapport sur la situation financière par la Trésorière

- Le rapport a été présenté en AG
- Mme la Trésorière explique le budget qui est équilibré cette année. Mais l'an prochain les procédures seront lourdes.
- Résultat du vote : le rapport est adopté à l'unanimité

Renouvellement du conseil d'administration

Le conseil d'administration a été renouvelé l'an dernier mais deux administratrices sont démissionnaires Marie Josée PIZZIO et Nicole OVAERT. Suivant les statuts, il est possible de les remplacer pour deux ans par deux candidats. Deux candidatures

A 19h15, plus personne ne demandant la parole, le Président remercie le Professeur A Meinesz de sa conférence qui a été très applaudie et lève la séance. I et propose un verre de l'amitié pour fêter les 40 ans de combats de l'ASPONA qui a été créée le 25 aout 1972 Mais comment sera le mentonnais dans 40 ans ?

Jean DELERUE

Adriano MIGLIORINI

L'Assemblée Générale a été suivie d'une réunion du Conseil d'Administration qui a élu Annie DURANTE secrétaire en remplacement de Marie José PIZZIO

émanait du bulletin envoyé. Après vote à l'unanimité Annie DURANTE et Frédérique LORENZI ont rejoint le Conseil d'Administration pour deux ans.

Autorisation donnée au Président d'ester en justice

Par vote à l'unanimité, l'autorisation a été donnée au Président d'ester en justice au nom de l'association aussi bien en défense qu'en recours.

Dossiers pour l'année en cours par le Président

- **L'hôtel 5 étoiles dans la coulée verte de Garavan,**
Le Président expose les démarches juridiques en cours avec un montage diapo. Le tribunal administratif ne s'est toujours pas prononcé sur le fond contrairement à ce qu'a pu laisser croire un article de Nice Matinet l'ASPONA a répondu au mémoire déposés par la mairie et le promoteur.

- **Mouillages dans le Golfe Bleu Zones Natura 2000 et biodiversité,**
L'Assemblée approuve l'envoi d'une lettre au Ministre de l'Environnement

- **Extension en Mer au Larvotto,**
Une demande de rendez vous au Prince pour qu'il n'y ait pas d'impact en France, les courants risquent fort de verser des sédiments sur nos herbiers.

- **Traitement des eaux usées, stations d'épuration, usine à Gaz,**
L'utilisation des terrains de l'ancienne usine à Gaz pour en faire un éco parc s'est heurtée à un terrain ultra pollué. Nous suivons le dossier en fonction des réactions des riverains en espérant qu'une solution durable soit trouvée.

- **Les chemins du Mentonnais,**
Le chemin de Menton à Roquebrune actuellement retient notre attention, chemin dit piétonnier par le CG, les véhicules n'y laissent plus la place aux piétons.

- **Urbanisation à Menton (Garavan, Golf, Parking...)**
De grands projets très critiquables ont été présentés mais nous manquons de moyens pour les étudier tous. Le Golfe «est un espace tout à fait pour les jeunes et en adéquation avec le 5 étoiles », le parking prévu en plein centre ville ...

- **PLU en préparation à Castellar,**
Nous suivons le dossier, informé par nos adhérents en attente de l'enquête publique.

- **Agrément de l'association,**
La décision d'agrément de L'ASPONA par le ministère de l'environnement du 22 octobre 1979 a été remise en cause, pour toutes les associations, par le décret du 12 juillet 2011. Nous avons donc déposé un nouveau dossier pour le maintien de cet agrément.

- **Aides aux adhérents,**
Décharges sauvages, Olivier menacé à Castellar, égout qui fuit à Roquebrune, terrain inconstructible à Ste Agnés... nous ne sommes pas assez nombreux pour répondre aux nombreuses demandes